

DEPECHE DE PRUNIERIS

Informations municipales Juin 2013



Rue des Chaumes

EDITORIAL

Après plusieurs années de progression nos effectifs scolaires seront en légère diminution lors de la rentrée prochaine ; actuellement pourvue de quatre postes d'enseignants permettant d'optimiser le nombre d'enfants sur les différents niveaux, notre école dispose également de services périscolaires de qualité :

Une garderie flambant neuve qui accueille les enfants matin et soir, les mercredis, les petites vacances et le Centre de Loisirs au mois de juillet.

Une cantine scolaire qui, en cuisinant sur place, permet de fournir des repas de qualité à un prix très attractif.

Tout le personnel de notre école qu'il soit : fonctionnaire de l'Etat, employé de la Commune ou employé associatif délivre à nos enfants un enseignement et un service irréprochable.

Pour la continuité du fonctionnement actuel de notre école, il faut nous investir dans la promotion de notre village ; notre parc locatif, qu'il soit communal ou OPAC, doit accueillir en priorité de jeunes familles ; notre nouveau lotissement se lance péniblement mais, même si la période n'est pas favorable, il pourrait sans doute suivre le même objectif.

Il suffit parfois d'une discussion, d'un contact, pour qu'un couple, une famille, décide de venir s'installer sur notre Commune.

Coté travaux,

Le jeu attendant à la nouvelle garderie est maintenant libre d'accès **pour tous les enfants de 2 à 12 ans** à condition qu'ils soient **surveillés par leurs parents ou par un accompagnateur majeur.**

Plusieurs de nos voies communales ont bénéficié d'une réfection ; Bellevue, Les Bouleaux, Les Ajoncs, Les Ormes et Place de l'Eglise.

Un grand bravo à nos employés communaux pour leur excellent travail de rénovation du logement « La poste » maintenant libre à la location.

N'oubliez pas nos festivités estivales organisées par nos dynamiques associations que nous félicitons au passage ;

Fête de l'école le 23 juin ; Fête de Saint-Jean le 24 juin ; Festival Rural Zik le 30 juin Méchoui du Foot le 8 juillet ; Repas champêtre le 14 juillet avec feu d'artifice municipal à 23 h 00.

Le Conseil Municipal vous souhaite à vous et à vos familles un bel été et de bonnes vacances.

Le Maire

Serge BOUQUIN

CONSEIL MUNICIPAL

**

Session ordinaire du 6 Décembre 2012 à 19 heures 00

Étaient présents le Maire et 10 conseillers

② AFFECTATION DES SALAIRES ET CHARGES DE PERSONNEL SUR LE SERVICE DES EAUX

Le Conseil Municipal décide d'affecter sur le service des eaux au titre de la gestion 2012 :

- 1/3 du montant total des salaires et charges concernant l'adjoint technique
- ¼ du montant total des salaires et charges concernant l'adjoint administratif.

② TERRAINS COMMUNAUX – TRANSFERTS D'EXPLOITANTS

Le Conseil Municipal autorise la mutation des parcelles de terrains communaux suivant les termes des baux en cours:

- de Monsieur THIDET Serge à Monsieur THIDET Maxime, son fils, pour une superficie totale de 25ha76ares,
- de Monsieur ROGER Jean-Marie à Monsieur ROGER Gaël, son fils, pour une superficie totale de 17ha85ares,

* MODIFICATIONS

La vérification lot par lot, après changement de tarif, a mis en évidence une date d'échéance erronée pour 3 lots de terrain, le Conseil Municipal entérine la rectification des échéances et des renouvellements.

② BUDGET LOTISSEMENT – VIREMENT DE CREDITS

Le Conseil Municipal autorise le virement de crédits suivant

2€ de l'article 6045 « achats d'études, prestations de services terrain à aménager » à l'article 658 « charges diverses de la gestion courante ».

② GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE SECURISATION EAU POTABLE DANS LE SUD-EST DE L'INDRE

Le Conseil Municipal approuve et autorise Monsieur le Maire à signer la version définitive de la convention ;

Le Conseil Municipal désigne Messieurs BOUQUIN Serge et BOURINET Rémy pour siéger au sein du comité de pilotage de l'étude.

② PERSONNEL GARDERIE/CENTRE DE LOISIRS : RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder au recrutement d'un agent non titulaire pour une durée de 3 mois à partir du 7 janvier, contrat de droit public, avec une durée hebdomadaire de 30 heures ;

- fixe la rémunération de cet agent sur la base de l'indice majoré 308.
- autorise le Maire à signer le contrat de travail à venir.

Du au cours de la même séance

✿ L'étude gratuite de l'Isolation de la Salle Polyvalente est confiée à la Direction Départementale des Territoires ;

✿ Demande de devis pour remplacement du matériel informatique Mairie ;

✿ Le Conseil Municipal accepte la publication des données sur la qualité de l'eau et de l'assainissement sur internet ;

✿ Compte rendu de la réunion Cantine scolaire et du Conseil d'école (classe de neige 28/29/30 janvier) ;

✿ Communauté de Communes de Champagne Berrichonne : projet de deux structures de Maison de l'Enfance (de 0 à 3 ans) : Neuvy-Pailloux et Ambrault ;

✿ Les pompiers ont procédé au contrôle des bornes incendie sur le territoire de la Commune;

- ☀ La mesure obligatoire du radon dans les écoles est confiée à ALGADE – montant devis 476 € HT ;
- ☀ Réunion de chantier prévue le 18/12/12 à 11h à la station de traitement des eaux usées.

CONSEIL MUNICIPAL

**

Session ordinaire du 7 février 2013 à 19 heures 00

Etaient présents le Maire et 10 conseillers

☉ REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal décide de solliciter auprès du DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) le report de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2014-2015, et de demander l'avis du Conseil Général quant à cette décision.

☉ ATTRIBUTIONS SUBVENTIONS POUR UN TOTAL DE 24 110.00 euros

Cantine scolaire	22 000
Ass. Sportive tennis de table	500
Jeunesse sportive de Pruniers (foot)	500
Familles Rurales	500
Prévention routière de l'Indre	80
Banque alimentaire de l'Indre	30
Rural'zik Festival	500
TOTAL	24 110

Du au cours de la même séance

- ☀ Baux ruraux : Lecture du compte rendu jugement du 11 décembre 2012;
- ☀ Investissements 2013 : matériel informatique Mairie, matériel atelier, chaufferie biomasse ;
- ☀ Augmentation de la cotisation du Service Départemental d'Incendie et de Secours en fonction de la strate de population de la commune ;
- ☀ Isolation de la Salle polyvalente : Lecture du compte rendu du diagnostic énergétique effectué par la Direction Départementale des Territoires;
- ☀ Téléphonie mobile : présence du géomètre le 12/02/2013 pour borner le terrain destiné à l'implantation du pylône ;
- ☀ Projets communaux proposés au Contrat de Pays sur la nouvelle dénomination « contrat régional de solidarité rurale »: isolation et accessibilité de la salle polyvalente (130 000€), de la mairie (25 000€), de l'école (28 000€), et aménagement des espaces publics (27 000€) ;
- ☀ Le conseil donne son accord pour l'installation d'une Vétibox au point propre « rue des Ormes » ;
- ☀ Le Contrat à Durée Déterminée de l'agent recruté en janvier au service de la garderie sera renouvelé jusqu'au 31/12/13 ;
- ☀ Information du Conseil Général qui va refaire le mur de soutènement du Pont Route de La Berthenoux ;
- ☀ Plan Vigipirate rouge renforcé depuis le 12/01/2013 ;
- ☀ ERDF va enfouir les réseaux situés « le grand Bachat » « Civrenne » - le Conseil Municipal décide de proposer l'enfouissement des réseaux aux « Pichons » ;
- ☀ Le n°2 ter est attribué à une nouvelle construction située « Impasse du gué de la Vigne » ;
- ☀ La prochaine rencontre des « Pruniers de France » aura lieu les 19 et 20 mai 2013 à PRUNAY SUR ESSONNE ;

CONSEIL MUNICIPAL

**

Session extraordinaire du 28 Mars 2013 à 18 heures 30

Étaient présents le Maire et 10 conseillers

📌 VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2012

* Commune :

Section de Fonctionnement
excédent 2011 reporté : 22 861.78
recettes exercice 2012: 446 615.26
dépendes exercice 2012: 429 980.12

Résultat de clôture de fonctionnement :
excédent de 39 496.92 euros

Section d'Investissement
excédent 2011 reporté : 79 647.48
recettes exercice 2012: 169 633.18
dépendes exercice 2012 104 569.63

Résultat de clôture d'investissement :
excédent de 144 711.03 euros

Diminué des Restes à Réaliser en dépenses d'investissement soit 183 576.83 euros, et augmenté des restes à réaliser en recettes d'investissement soit 178 409.92 euros.

* Service des Eaux :

Section d'Exploitation
excédent reporté 2011 : 9 634.75
recettes exercice 2012 : 60 826.58
dépendes exercice 2012 : 59 927.06

Résultat de clôture d'exploitation :
excédent de 10 534.27 euros

Section d'Investissement
excédent 2011 reporté : 28 878.66
recettes exercice 2012 : 15 627.07
dépendes exercice 2012 : 9 342.18

Résultat de clôture d'investissement :
Excédent de 35 163.55 euros

Diminué des Restes à Réaliser en dépenses d'investissement soit 148 791.68 euros, et augmenté des restes à réaliser en recettes d'investissement soit 50 000 euros.

* Service Assainissement :

Section d'Exploitation
Déficit 2011 reporté : - 2 424.98
recettes exercice 2012 : 47 931.68
dépendes exercice 2012 : 44 782.83

Résultat de clôture d'exploitation :
Excédent de 723.87 euros

Section d'Investissement
Déficit 2011 reporté : - 10 287.44
recettes exercice 2012 : 26 418.63
dépendes exercice 2012 : 34 916.15

Résultat de clôture en investissement :
Déficit de 18 784.96 euros

Diminué des Restes à Réaliser en dépenses d'investissement soit 116 326.90 euros, et augmenté des restes à réaliser en recettes d'investissement soit 72 540 euros.

* Lotissement :

Section de Fonctionnement
excédent reporté 2011 : 0.36
recettes exercice 2012: 32 383.69
dépendes exercice 2012: 17 381.96

Résultat de clôture de fonctionnement :
excédent de 15 002.09 euros

Section d'Investissement
Déficit 2011 reporté : - 81 754.97
recettes exercice 2012:
dépendes exercice 2012 : 17 381.54

Résultat de clôture d'investissement :
déficit de 99 136.51 euros

📌 TAUX D'IMPOSITION 2013

Le Conseil Municipal approuve les taux d'imposition pour l'année 2013 comme suit : 9.98% pour la taxe d'habitation, 11.76 % pour la taxe foncière (bâti), 31.72% pour la taxe foncière

🕒 VOTE DES BUDGETS 2013

* **COMMUNE**

Budget proposé par le maire, équilibré à :

INVESTISSEMENT **533 482.45 €**

FONCTIONNEMENT **510 277.01 €**

voté à l'unanimité par le conseil municipal.

* **SERVICE DES EAUX**

Budget proposé par le Maire, équilibré à :

INVESTISSEMENT **160 656.98 €**

EXPLOITATION **70 431.00 €**

voté à l'unanimité par le conseil municipal.

* **SERVICE ASSAINISSEMENT**

Budget proposé par le Maire, équilibré à :

INVESTISSEMENT **178 358.06 €**

EXPLOITATION **54 630.00 €**

voté à l'unanimité par le conseil municipal.

* **LOTISSEMENT « LES ORMES »**

Budget proposé par le Maire, équilibré à :

INVESTISSEMENT **109 136.51 €**

EXPLOITATION **162 722.09 €**

voté à l'unanimité par le conseil municipal.

🕒 PERSONNEL GARDERIE/CENTRE DE LOISIRS – RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL

Le Maire est autorisé à renouveler le contrat de l'agent non titulaire recruté en janvier 2013, pour la période du 7 avril au 31 décembre dans les mêmes conditions de travail et de rémunération.

🕒 SERVICE DES EAUX – DUREE D'AMORTISSEMENT SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT (ART.131)

La durée d'amortissement des subventions d'équipements inscrites en comptabilité « compte 131 » est fixée à 7 ans.

🕒 PARTICIPATION DES PARENTS AUX SORTIES DU CLSH DE L'ANNEE 2013

Le Conseil Municipal fixe à 5 € la participation des parents pour chacune des sorties prévues en juillet

- 12 juillet – village des Archers au Châtelet (Cher)
- 26 juillet – Parc de la Haute Touche à Obterre

🕒 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT UNIQUE D'INSERTION - CAE

Le Maire est autorisé à renouveler le Contrat Unique d'Insertion arrivant à échéance, pour une durée de 12 mois à compter du 19 avril 2013 (20 heures semaine) – ainsi que les conventions attachées à ce contrat.

🕒 APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE L'ASSOCIATION POUR GENERER L'INSERTION ET LA REUSSITE ET LA COMMUNE DE PRUNIERS

Le Conseil Municipal donne son accord à la signature d'une convention entre la Commune et AGIR concernant l'installation d'une Vêti Box (au point propre « rue des Ormes ») destinée à la collecte de vêtements et textiles.

Du au cours de la même séance

- 🌟 Les devis concernant la chaufferie datent de mai 2012. Ils doivent être actualisés en fonction de travaux déjà exécutés ;
- 🌟 4 postes seront maintenus pour la rentrée scolaire 2013-2014 ;
- 🌟 Remise permis piéton aux élèves de CE2 le 12 avril à 15h30 à l'école – la Commune a

offert des ballons ;

✿ Feu d'artifice prévu le 13 juillet ;

✿ Signature pétition TGV.

CONSEIL MUNICIPAL

**

Session extraordinaire du 16 Mai 2013 à 19 heures 00

Etaient présents le Maire et 10 conseillers

② LOGEMENTS COMMUNAUX

Les logements communaux « 6 et 32 route de Châteauroux » vont être libérés.

Les cautions seront gérées et les loyers actuels seront appliqués pour les futurs locataires

473.65€ pour le « 6 route de Châteauroux »

322.21€ pour le « 32 route de Châteauroux »

② COMPOSITION DES FUTURS CONSEILS COMMUNAUTAIRES

En vue des échéances électorales de mars 2014,

Et en application des lois 2010-1563 du 16 décembre 2010 de la réforme des collectivités territoriales et 2012-1561 du 31 décembre 2012 relative à la représentation communale dans les communautés de communes,

Le Conseil Municipal adopte la nouvelle répartition du nombre de délégués communautaires au sein du conseil de la Communauté de Communes de Champagne Berrichonne qui sera réduite de 36 à 31 pour la prochaine élection.

② CHAUFFERIE BIOMASSE

Après la séance d'ouverture des plis relatifs à l'installation d'une chaufferie biomasse pour les bâtiments communaux, les entreprises retenues :

Lot n°1	Maçonnerie Entreprise MIGEON	pour 10 910 € HT
Lot n°2	Couverture Entreprise PASQUET	pour 9 914.35 € HT
Lot n°3	Chauffage Entreprise ACIA	pour 81 075.93€ HT

② ASSISTANCE TECHNIQUE FOURNIE PAR L'ETAT POUR DES RAISONS DE SOLIDARITE ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Renouvellement de la convention ATESAT avec la Direction Départementale des Territoires pour l'année 2013.

② ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL

Le Conseil Municipal accorde une indemnité de gestion et conseil de 323.47€ au Trésorier d'Issoudun.

Du au cours de la même séance

✿ Téléphonie mobile – en attente de la rédaction de l'acte de cession de terrain par le notaire ;

✿ La société ASTYM a été retenue pour l'étude relative au Plan Local d'Urbanisme intercommunal décidé par la Communauté de Communes de Champagne Berrichonne ;

✿ La fête de l'école aura lieu le vendredi 28 juin à 18h à la salle polyvalente ;

✿ Lecture du compte rendu de fonctionnement de la station de traitement des eaux usées – sans remarques particulières.

INFORMATIONS

RAPPEL à l'intention des propriétaires bailleurs de Pruniers

Il est impératif que les propriétaires bailleurs avertissent la commune dès qu'ils ont connaissance du départ de leurs locataires, afin de pouvoir leur facturer l'eau potable et l'assainissement ; faute de percevoir le règlement, la commune sera dans l'obligation **de se retourner vers le propriétaire pour obtenir le paiement des restes à recouvrer.**

HORAIRES ET DATES A RETENIR

Inscription sur les Listes Electorales

Les personnes qui désirent se faire inscrire sur la liste électorale peuvent se présenter en mairie jusqu'au 31 décembre 12h avec la carte nationale d'identité, un justificatif de domicile et éventuellement, l'ancienne carte électorale en cas de changement de domicile.

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi, jeudi, vendredi :
de 8h30 à 12 h 00
et de 13h30 à 18h 15
Mercredi de 8h30 à 12h00
Samedi de 8h00 à 12h00

Le repas annuel offert par la commune aux personnes âgées de plus de soixante dix ans est prévu le dimanche 8 septembre 2013

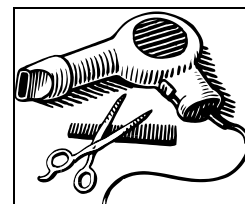
Des invitations seront envoyées aux personnes concernées.

ELODIE

A le plaisir de vous accueillir de 9h à 16h tous les deux mois dans la salle de réunion de Pruniers pour toutes prestations de coupes et coiffages pour hommes, femmes et enfants.

Prochaines dates:

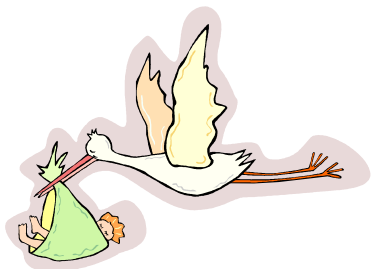
MARDI 27 AOUT 2013
MARDI 29 OCTOBRE 2013
MARDI 10 DECEMBRE 2013



Melle Engerant Elodie : 06.58.09.66.64.

ETAT CIVIL

Naissances



Louna BOURSIN née le 11 février 2013

Mariages

Dominique PAINEAU et Nathalie ARLOT le 19 janvier 2013

Décès

M. Pierre BALLAIRE
M. Daniel JACQUET
M. Yves SINTES
M. Pierre ROOSENS

le 14 décembre 2013
le 3 février 2013
le 23 février 2013
le 18 mars 2013

CENTRE DE LOISIRS été 2013



Le Centre de Loisirs
est ouvert
du lundi 8 au
mercredi 31 juillet

SORTIES PRÉVUES :



Vendredi 12 juillet

Village Potier des
Archers

18170 Le Châtelet en
Berry

Vendredi 26 juillet

Réserve de la Haute
Touche

36290 Obterre



Les participations seront de 5€



AU CENTRE, C'EST CHOUETTE

Le centre de loisirs a ouvert ses portes pour les vacances, depuis le 6 février et accueillera les enfants jusqu'au 22. Thème retenu pour ces vacances, les animaux.

Sous la houlette d'Audrey Lavenu, directrice, les enfants ont confectionné un toucan articulé, un plumier ours, un oiseau, etc. les jeux extérieurs n'ont pas manqué comme dauphin-dauphine, épervier, la pendule. Des journées bien remplies pour tous les bambins.

NR du 24 mai 2013.

Rappel des Droits d'entrée

GARDERIE

Le matin	7h/9h	1,20 €
Après-midi	16h30/18h30	2,40 €

CENTRE DE LOISIRS DE 7H00 A 18H30

Tarif appliqué en fonction du Quotient Familial.

Un Grand MERCI à toutes les personnes qui participent à la vie du centre par leurs dons (récupération de choses diverses...) et bienvenue à toutes les autres !

VIES ASSOCIATIVES

⚙️ SPORTS LOCAUX

Malgré une saison moyenne sur le plan sportif pour le club de la JSP, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à la vie du club lors des événements organisés dans la Commune :

- Randonnée pédestre le 01/04
- Dîner Dansant le 13/04

Joueurs et dirigeants remercient la mairie pour les infrastructures mises à notre disposition tout au long de la saison, ainsi que nos sponsors pour leur générosité.

Pour clore cette saison, un méchoui est organisé le 07/07 au terrain de foot,
Nous comptons sur votre présence,
Bonnes vacances à tous,

Les membres du club de la Jeunesse Sportive de Pruniers.



**Association Sportive de
Tennis de Table de Pruniers**



Remise des maillots.

L'ASTT Pruniers est au sommet de sa gloire à la fin de cette saison 2012-2013, car sur 6 équipes engagées en championnat départemental, 3 équipes accèdent au niveau supérieur. Notre équipe 1^{ère} dirigée par Romain Escorihuela accède pour la 1^{ère} fois de son existence au niveau pré-régional dès le mois de septembre ; notre équipe 2 dirigée par Thierry Rovelon progresse en Division 3 et notre équipe 3 dirigée par Patrick Renard progresse en D5 - Félicitations à tous ces joueurs.

Nous remercions nos 3 sponsors officiels (Garage Patrigeon, boulangerie Mesrine et librairie le Morvan) pour l'achat de maillots dont la remise officielle était le 28 décembre 2012.

Nous clôturerons cette année sportive avec notre Assemblée Générale le samedi 22 juin à 19h suivi d'un repas au restaurant « le Mirabelle ».

Nous serons très heureux de vous accueillir lors de notre prochain dîner dansant le samedi 12 octobre 2013 .

Je tiens à féliciter tous les licenciés et les bénévoles pour leur dévouement et leur implication au sein de l'association, et ce, tout au long de l'année .

**Toute l'Association Sportive de Tennis de
Table de Pruniers vous souhaite de très bonnes
vacances !**



L'association Rural Zik vous donne rendez-vous **samedi 29 juin** pour la **4^{ème} édition** du festival. Avec le soutien du Conseil général de l'Indre et de la Région Centre dans le cadre de musique et théâtre au pays, de la municipalité et de nombreux partenaires privés, l'association vous offre un festival chanson qui oscille entre poésie et humour, tendresse et coup de gueule.



De la chanson française avec des mots dedans sur de la musique avec des notes Jazz-blues-rock'n pop en apéro concert avec **Les Vieilles Sacoches** de Vouillon.

Chanson humoristique, mais pas que... **Jeanne Plante**, en Veuve araignée tisse sa toile aussi piquante que charmeuse et raconte une succession d'histoires drôles, insolites et grinçantes avec un franc parler excentrique et joyeux et un talent affirmé pour la grimace!



C'est un vrai phénomène sur scène : sorte de Juliette punk, de Brassens dégénérée, **Evelyne Gallet** va vous embarquer dans son univers caustique, intelligent et cru à la fois. Mais elle sait aussi se faire miel et douceur. Une avalanche de mots qui cognent et caressent, bref, du talent et puis voilà !

La Fanfare en Pétard, d'improvisations désordonnées en désordres improvisés, trace sa route depuis 2001 et impose son style : Bombe Festive ! Affublés de rouge et de noir, ces six joyeux lurons, résolument énergiques et délicatement dérangeants, créent un détonnant métissage de Ragga-Hip-Hop-Jazz-Dub-Electro.



Et comme d'habitude **l'entrée est gratuite**, vous pourrez vous restaurer sur place et déguster l'excellente Yote de l'Atelier de la Bière ou d'autres rafraîchissements.

Alors rendez vous **samedi 29 juin à 19h30 au stade**.

Contact RURAL ZIK:

Tél. 02 54 04 08 14

Email. ruralzik@free.fr

<http://www.facebook.com/ruralzik>

FETES ET MANIFESTATIONS

🌐 ASSOCIATION FAMILLES RURALES



DIMANCHE 23 Juin : Fête de St Jean au stade
Marche – Jex– Repas froid

MERCREDI 3 JUILLET : repas Club Intergénération pour les personnes inscrites à la belote

Dimanche 25 août : concours de pétanque au stade – inscriptions dès 13h30



dimanche 8 septembre : Brocante

samedi 16 novembre : Choucroute dansante Orchestre Omnibus

MERCREDI 4 DECEMBRE : Repas Intergénération ouvert à tous les adhérents
renseignements : Mme VAXELAIRE 02.54.49.06.18. Mme GUERIN 02.54.49.06.40.

🌐 ASSOCIATION JEUNESSE SPORTIVE DE PRUNIER

DIMANCHE 7 juillet : méchoui au stade

🌐 ASSOCIATION SPORTIVE DE TENNIS DE TABLE



samedi 12 OCTOBRE : Soirée moules frites
renseignements : M. MIALOT Alain 02.54.49.10.01

🌐 SOCIETE DES FETES



samedi 13 JUILLET : Concours de pétanque inscriptions 13h30
Repas au stade à 20h30
Feu d'artifice à 23 heures
DJ et parquet
Flambeaux pour les enfants.

samedi 21 SEPTEMBRE : Soirée couscous animée par Manu BLANCHET

DIMANCHE 8 DECEMBRE : Concours de belote

SAMEDI 14 DECEMBRE : Goûter des personnes âgées

renseignements : Mme VAXELAIRE 02.54.49.06.18. Mme EPIPHANE 02.54.49.19.36.

🌐 ASSOCIATION RURAL ZIK

SAMEDI 29 JUILLET : Festival RURAL ZIK gratuit 19h30 au stade

🌐 ECOLE DE PRUNIER

VENDREDI 28 JUILLET : Fête de fin d'année

**Les dates définitives des autres manifestations n'étant pas encore arrêtées,
C'est par voie d'affichage chez les commerçants que vous en serez informés.**



Le Siècle de Lucien à Pruniers ...

Lucien est né le 27 mars 1913 aux Védéaux, hameau de 75 habitants.



Cette année là, Pruniers comptait 1 216 habitants, le Maire s'appelait Jean GABILLAT et Jean BOURINET le père de Lucien, était membre du Conseil Municipal.

Cette année-là, le Conseil décidait « un agrandissement du cimetière, des réparations au pont du Gué de la Vigne et le curage du ruisseau de la Petite Thonaise sur tout le territoire de la commune »...